



battribox

L'éco-organisme de toutes les batteries

SOMMAIRE

1. **REP Batteries**
2. **Présentation de Batribox**
3. **Conformité et recyclage : solution Batribox**
4. **Devenir adhérent ?**
5. **Questions / Réponses**

REP BATTERIES

La REP ?



- **La Responsabilité Élargie du Producteur (REP)**

C'est un principe du droit de l'environnement qui impose aux producteurs, importateurs et metteurs sur le marché de financer et d'organiser la gestion de la fin de vie de leurs produits : principe du pollueur payeur.

- **Éco-organisme**

Les producteurs se regroupent généralement dans un éco-organisme agréé (sans but lucratif), qui prend en charge leurs obligations concernant la gestion de leurs produits en fin de vie.

- **Eco-contribution**

Contrepartie financière versée par un Producteur (fabricant, distributeur ou importateur) à un éco-organisme. Son montant est calculé en fonction des coûts supportés par l'EO : gestion administrative, sensibilisation, collecte, tri et recyclage.

19 filières REP en france

 Articles de bricolage et de jardin	 Articles de sport et de loisirs	 Bateaux de plaisance ou de sport	 Bâtiment	 Batteries
 Dispositifs médicaux perforants	 Éléments d'ameublement	 Emballages ménagers et papiers graphiques	 Emballages professionnels	 Équipements électriques et électroniques
 Huiles lubrifiantes	 Jouets	 Médicaments non utilisés	 Pneumatiques	 Produits chimiques
 Produits du tabac	 Textiles sanitaires à usage unique	 Textiles, linges et chaussures	 Véhicules	

Batribox
Ecologic
Soren



éco
op

**L'alliance
opérationnelle de vos
filiales REP**

 **batribox**

REP : toutes les batteries concernées



- En place depuis 26 ans pour les batteries Portables
- Obligatoire depuis le 18 août 2025 pour les autres catégories (MTL, INDUS, SLI, VE)



Piles et batteries portables inférieur à 5kg



Batteries Moyens de Transport Légers dédiées à la petite mobilité



Batteries Véhicules Electriques
conçues pour fournir l'énergie électrique nécessaire à la traction des véhicules



Batteries industrielles
spécifiquement conçues pour des usages industriels..



Batteries SLI –
(Starting, lightning and Ignition)
Batteries de démarrage, d'éclairage ou d'allumage.

Les textes de loi pour information :

Règlement européen : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32023R1542>

Application en France : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051454603>

Code de l'environnement : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074220/LEGISCTA000006176998/

Catégories de batteries illustrées

BATTERIES DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Batterie mild hybrid



Batterie hybride



Batterie VE et hybride



Batterie poids lourd électrique

BATTERIES DE PETITE MOBILITÉ



Batterie de vélo électrique (VAE)



Batterie de trottinette électrique



Batterie de scooter électrique



Batterie de fauteuil roulant électrique

BATTERIES DE DÉMARRAGE



Batterie de démarrage automobile, moto ou autre engin / équipement thermique

PILES ET ACCUMULATEURS PORTABLES (-5KG)

PILE BÂTON



Piles bâtons rechargeable ou non

PACK BATTERIE



Pack batterie rechargeable

PILE PLATE



3LR12
6LR61

PILE BOUTON



PR41/312, LR44...
CR1616, CR1620...
CR232, CR2450...

BATTERIE D'OUTILLAGE



PETITE BATTERIE DE SÉCURITÉ

Batterie <5kg au Plomb



PILE ET BATTERIE DE SÉCURITÉ



Pile et batterie de clôture

BATTERIE D'APPAREIL ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE



BATTERIE D'ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

Batterie de type défibrillateur



BATTERIES INDUSTRIELLES

BATTERIE À USAGE STRICTEMENT INDUSTRIEL

ENGIN ET ÉQUIPEMENTS INDUSTRIEL



Pile industrielle



Batterie de transpalette



Batterie de chariot élévateur



Batterie UPS, Loisir, Sécurité



Batterie de traction d'engin industriel



Batterie ferroviaires et aéronautiques



Batterie de traction de bateau électrique



Cellule prismatique

BATTERIE DE STOCKAGE D'ÉNERGIE



Conteneur BESS



Batterie ESS domestique



Module de batterie (ESS ou UPS)

Les grands profils de « Producteurs »

Les fabricants

Les fabricants qui **mettent directement sur le marché français des produits** à leur marque

Les importateurs

Les importateurs de **batteries fabriquées à l'étranger et revendues sur le marché français (incorporés ou non)**

Les distributeurs

Les distributeurs qui **mettent une batterie à disposition sur le marché, à leur marque (MDD) ou importée.**

Vente à distance depuis l'étranger

Vendeurs étrangers effectuant une mise en marché **directement à l'utilisateur final en France.**

Les opérateurs de seconde vie

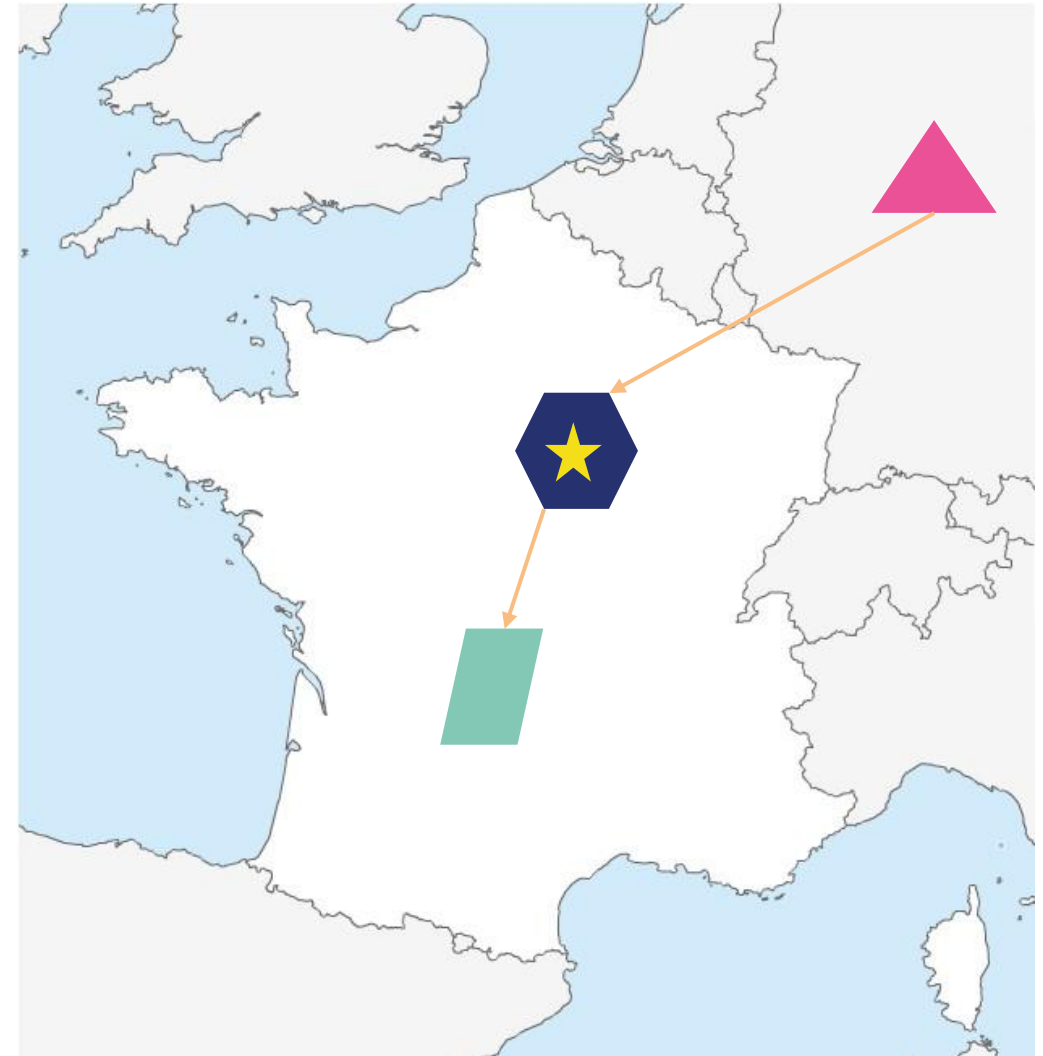
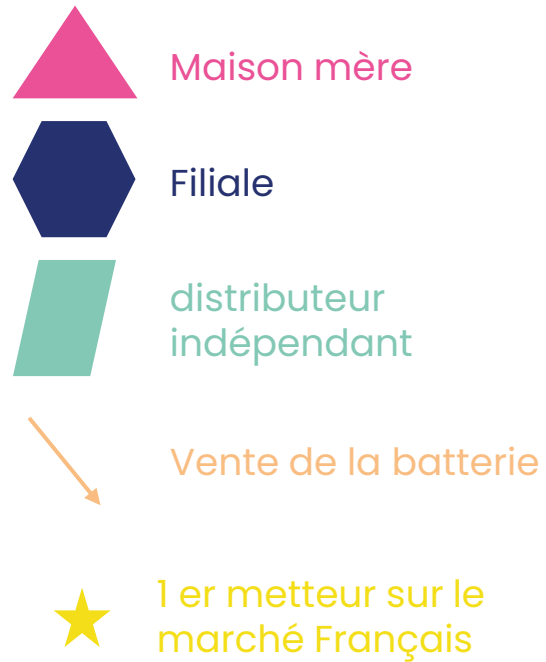
NEW

Nouveau Règlement Européen

- Préparation en vue de réaffectation
- Remanufacturation

Quelques exemples

Filiale qui importe les produits de l'étranger et les commercialise à un réseau de distributeurs, concessionnaires ou loueurs en France.



Quelques exemples

**Distributeur, concessionnaire
ou loueur qui importe** les
produits de l'étranger pour les
vendre en France.



Maison mère



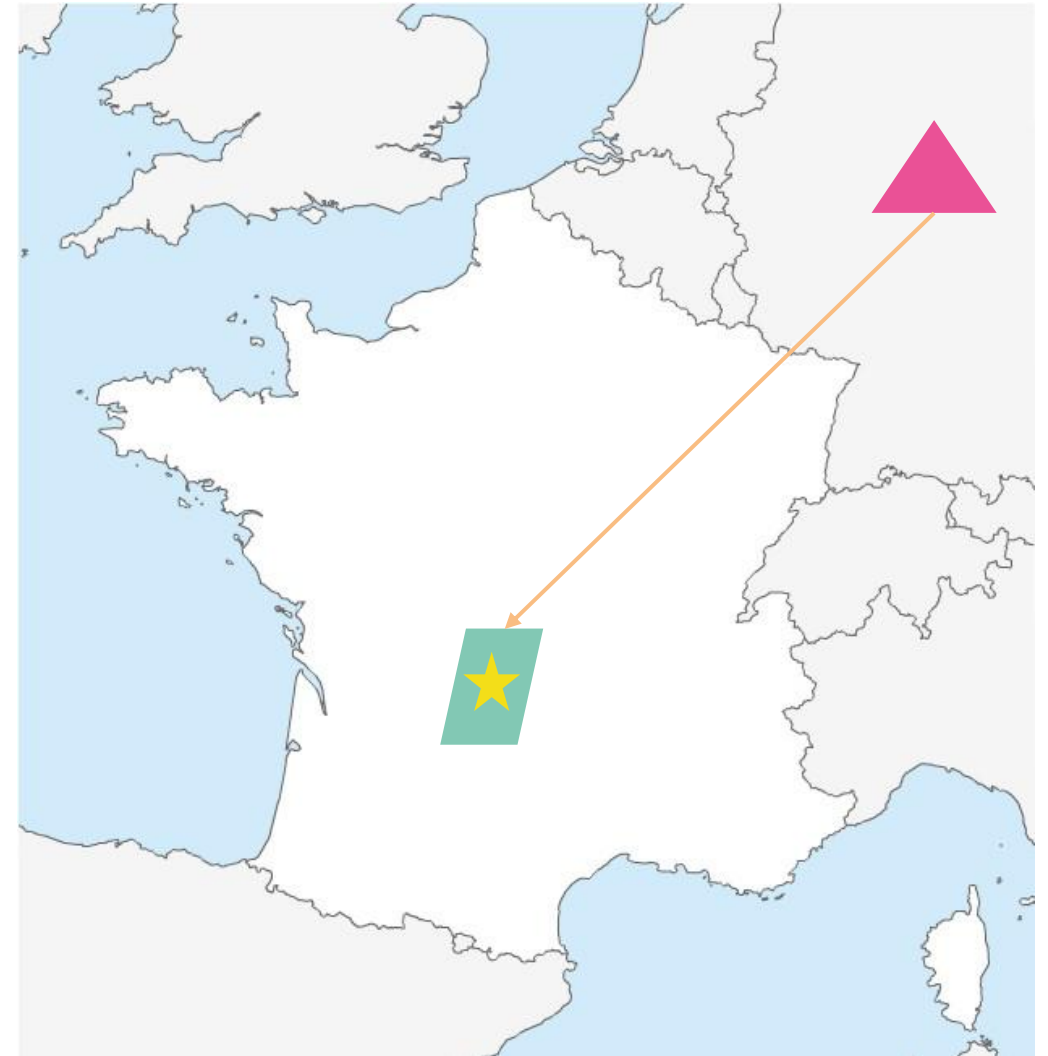
Distributeur
indépendant



Vente de la batterie



1^{er} metteur sur le
marché Français



Quelques exemples

Maison mère qui vend en direct à des utilisateurs finaux français depuis l'étranger



Fabricant de produit



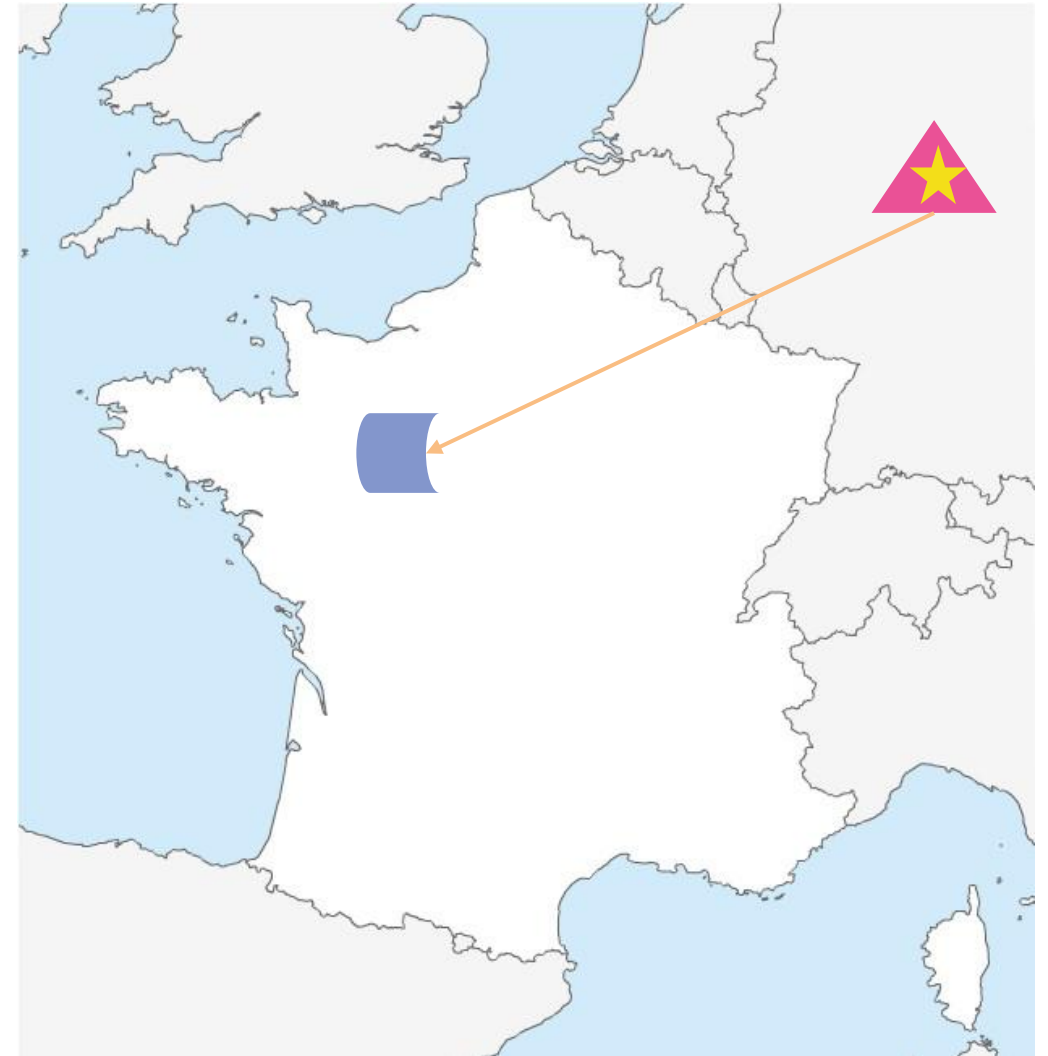
Utilisateur final



Vente de la batterie



1^{er} metteur sur le marché Français



Quelques exemples

**Fabricant basée en France
qui vend ses produits
intégrant des batteries à sa
marque ou qu'il a importé à
son réseau de
concessionnaires, revendeurs,
loueurs, etc...**



Fabricant de produit



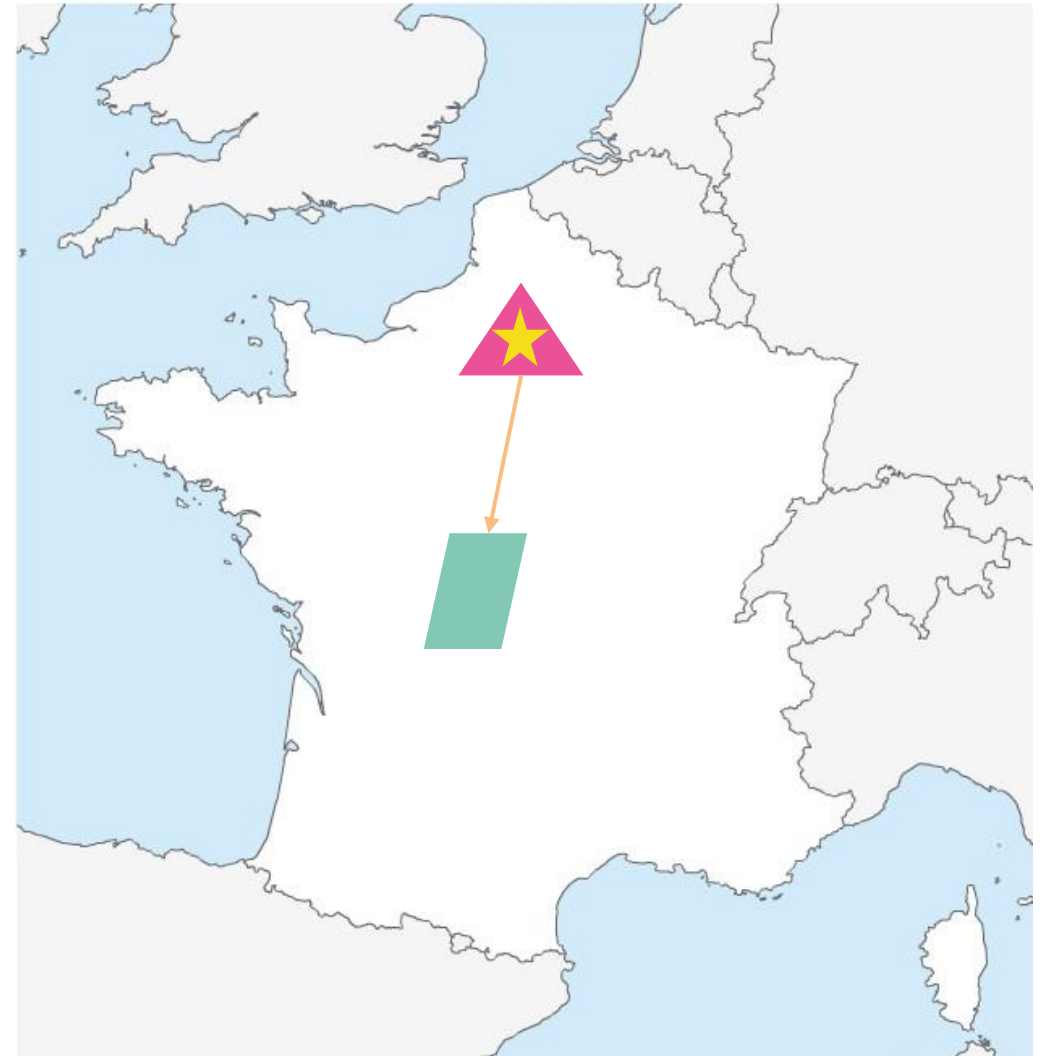
Distributeur
indépendant



Vente de la batterie

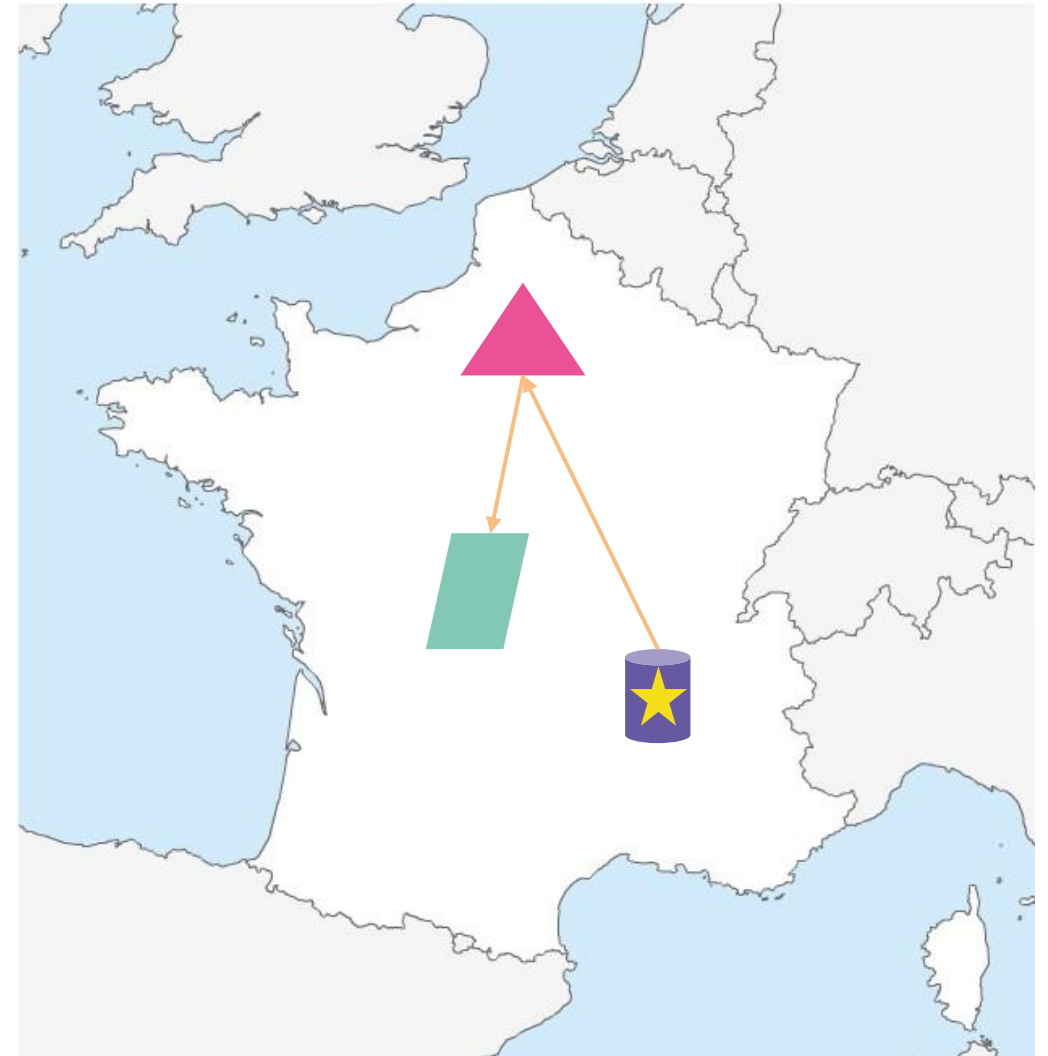
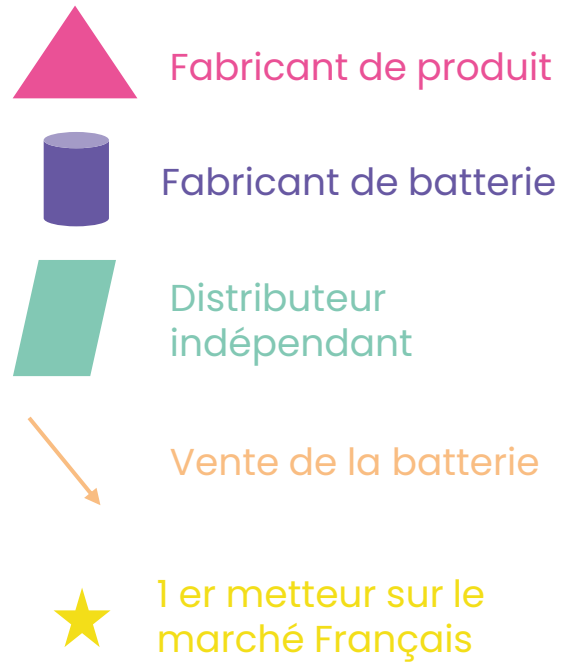


1^{er} metteur sur le
marché Français



Quelques exemples

Fabricant de batteries français qui vend à sa marque à un fabricant de produit qui intègre la batterie.



Les exemptions

1. **Batteries ou cellules exportées** : Les batteries fabriquées, revendues ou importées pour être exportées dans un autre Etat membre ou pays tier ne doivent pas être déclarées en France.
2. **Cellules, modules et autres éléments réincorporées** : les cellules vendues pour être mises en pack, les modules vendues pour être assemblés et tous les éléments vendus pour fabriquer une batterie ne doivent pas être déclarés.
3. **Utilisateurs finaux** : un utilisateur professionnel ou particulier n'endosse jamais la responsabilité du producteur même s'il fait fabriquer ou commande une batterie à l'étranger.

PRÉSENTATION BATRIBOX

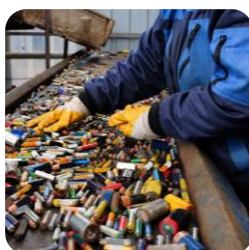
De Screlec à Batribox :

26 ans au service du recyclage des batteries

Un réseau de collecte performant au service de la transition écologique

Plus de 6 000 tonnes de piles et batteries collectées annuellement

Cette progression s'observe à travers tous les secteurs, qu'il s'agisse de la distribution, des collectivités ou des professionnels du déchet.

**3**

opérations
solidaires
de collecte

34 323

Points de collecte répartis
en France métropolitaine et
dans les DROM-COM

6000

Tonnes
de piles et batteries
collectées

**+ de 4000
adhérents**

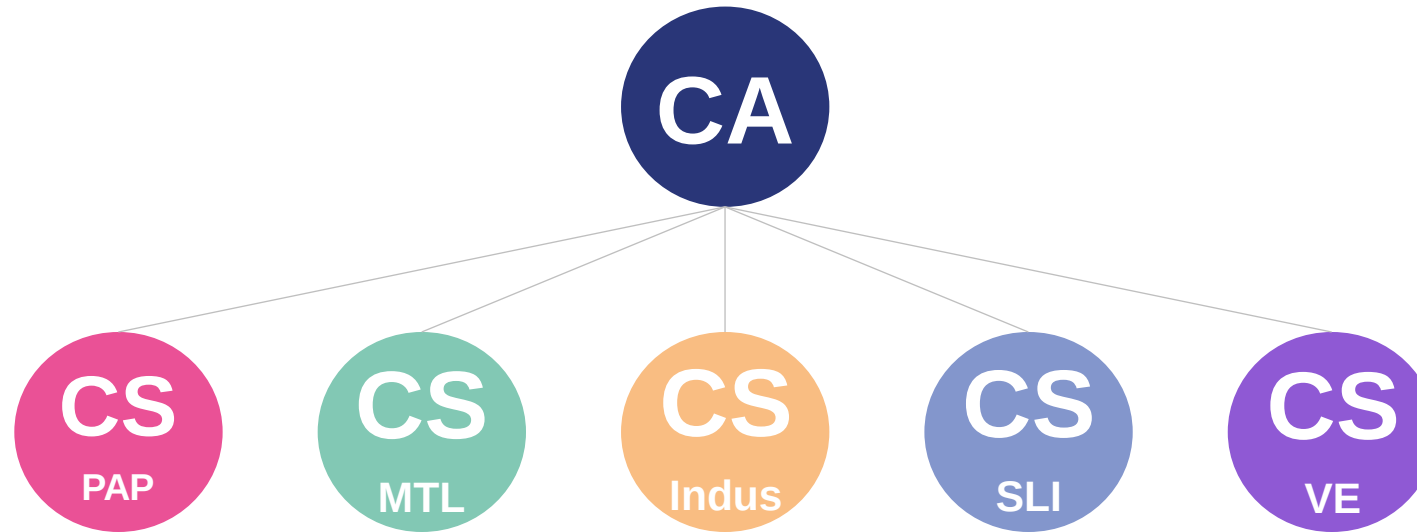
L'éco-organisme de tous les marchés

Batribox représente plus de 4000 entreprises présentes dans les principaux marchés commercialisant des batteries :
Mobilité, Energie, Distribution, EGP, Bricolage & Jardinage, Fabricant de batteries, Equipements industriels...



Une gouvernance partagée

1 conseil d'administration et 5 comités stratégiques pour piloter l'éco-organisme.



- Les comités sont **organisés par catégories** de batteries, ils gèrent en **autonomie** la stratégie de Batribox vis-à-vis du gisement qui leur est propre
- Ils définissent des **orientations** qui sont présentées par **président du CS** auprès du CA.
- Le **CA vote les propositions** des comités stratégiques

Une équipe d'experts batteries à vos côtés

De la conformité réglementaire jusqu'au recyclage de vos batteries, à distance ou sur le terrain : les équipes Batribox vous accompagnent pour transformer vos obligations de REP Batteries en un véritable levier de performance RSE et de création de valeur.



Laurent Vacher
Directeur développement
& Gestion des Marchés
Tél : +33 6 61 54 52 13
laurent.vacher@batribox.fr



Nazaire Kengue-Makita
Responsable Régional Ile de France/Nord/Normandie
Référént Gestionnaires de Déchets
Tél : +33 7 80 80 01 04
nazaire.kengue-makita@batribox.fr



Alexandre Luda
Responsable Régional Centre/Ouest
Référént Entreprises et administrations
Tél : +33 6 75 95 23 00
alexandre.luda@batribox.fr



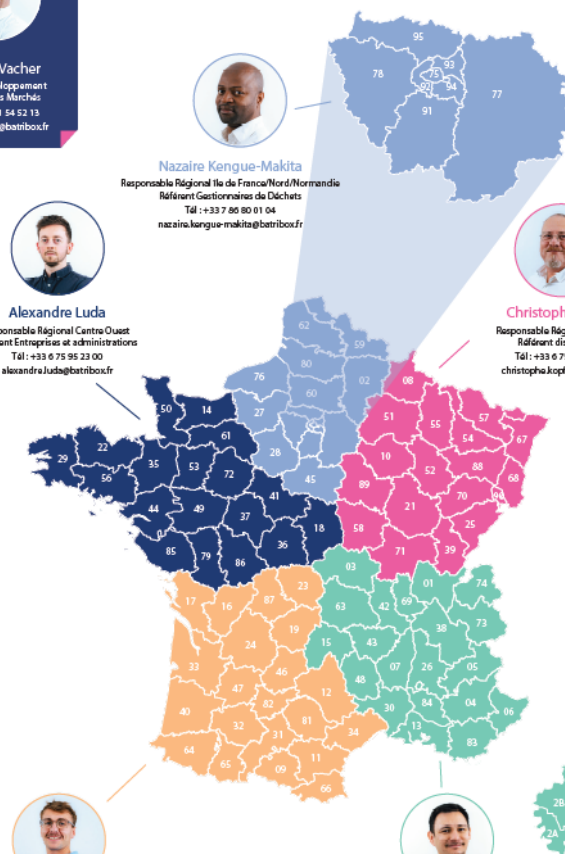
Christophe Kopff
Responsable Régional Nord-Est
Référént distribution
Tél : +33 6 79 55 55 70
christophe.kopff@batribox.fr



Simon Cabroler
Responsable Régional Sud-Ouest
Référént metteur sur le marché
Référént CROM-COM
Tél : +33 6 47 04 64 72
simon.cabroler@batribox.fr



Lucas Pham
Responsable Régional Sud-Est
Référént Collectivités
Tél : +33 6 73 42 55 41
lucas.pham@batribox.fr



Une filière Française de recyclage

Une logistique efficiente et une garantie de la performance environnementale

- Principe de proximité avec les points de collecte
- Travail avec des professionnels issus de l'économie sociale et solidaire
 - Partage des bonnes pratiques de stockage et de transport
 - Plus de 40 prestataires pour la collecte, le tri et le traitement



98%

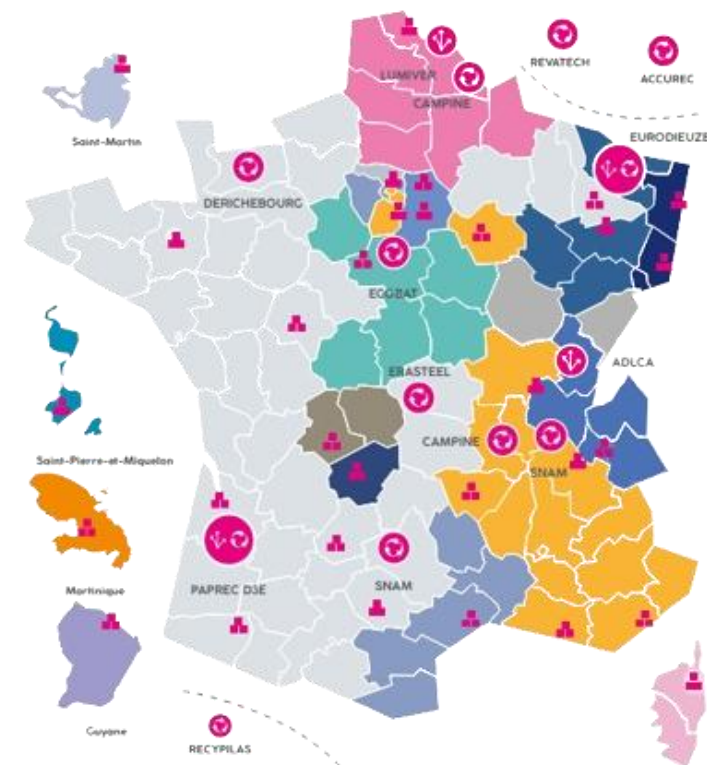
De piles et batteries recyclées en France

78%

Des matériaux sont valorisés

100%

des matériaux sont valorisés
(*fabrication de nouveaux produits*)

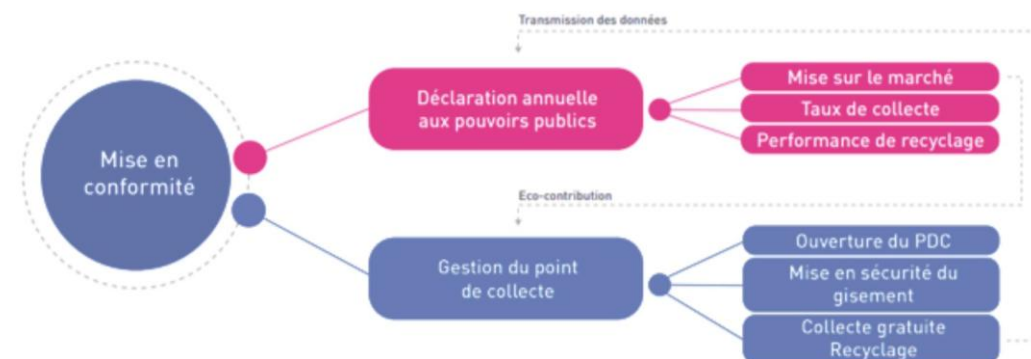


SOLUTION

BATRIBOX

Garantir la traçabilité et la conformité

- Enregistrement au registre des producteurs de l'**ADEME**
- **Déclaration annuelle** des mises en marché
- Mise en conformité avec attribution d'un numéro **IDU** (identifiant unique)
- Réalisation d'**audits** pour garantir la conformité **des déclarations** et l'équité de traitement
- **Traçabilité** complète du client jusqu'au centre de traitement via BSD dématérialisé Trackdéchets et système d'information dédié
- **Contractualisation avec les opérateurs** de déchets gestionnaires de batteries



Veille, étude et représentation

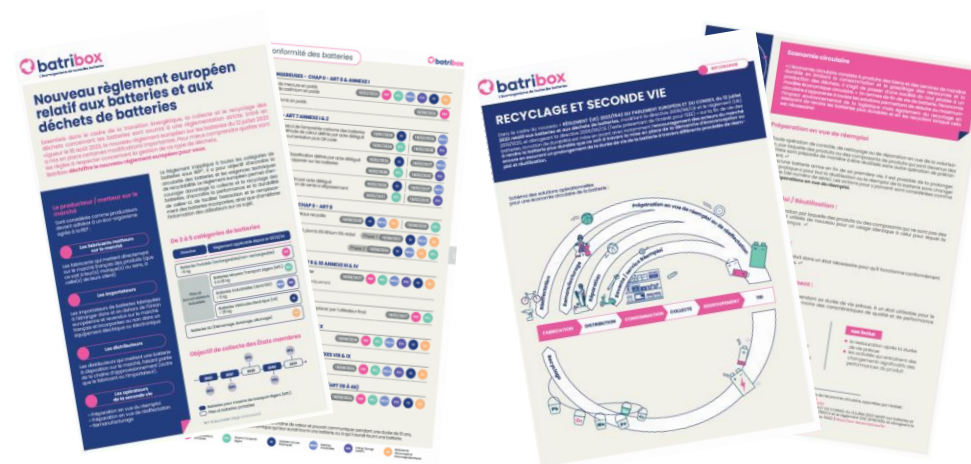
- Nous assurons une **veille juridique et technologique** à travers des **webinaires**, des **newsletters** et de la **documentation**.
- Nous vous **accompagnons** face aux échéances du règlement européen :
 - Passeport batterie,
 - Intégration matières recyclées,
 - Obligations de marquage.
- **Plaidoyer** auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes de la filière.
- Nous organisons des **actions de communication** afin de **sensibiliser nos publics** cibles

WEBINAIRE
Nouvelle REP Batteries

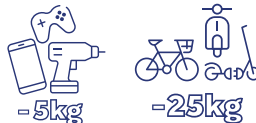
ROBOTIQUE & BATTERIES LITHIUM : ÊTES-VOUS CONFORMES À LA REP ?
Vendredi 5 juin - 9h30

Inscrivez-vous !

Animé par **Alban BONNARD**



Proposer une solution pour toutes vos batteries

 Caisses 30l x2  -5kg PAP	 Caisses 65l  -25kg MTL	 Caisses palettes plastiques 200 l  IND SLI	 Fût 200l  -5kg PAP -25kg MTL	 Caisses palettes plastiques 600 l  SLI IND VEH	  Palette sanglée ou caisses bois  IND VEH
--	--	--	---	--	--

Mise à disposition de matériel et enlèvements gratuits sous 15j

Catégorie	Seuil minimal de collecte
PAP	60kg
MTL	40kg
IND	100kg
VEH	100kg
SLI	60kg



Quelle solution pour les batteries industrielles ?



Batteries trasnpal et autres batteries < à 100kg



Caisses palettes plastiques 200 l

À partir de 100kg



Caisses palettes plastiques 600 l

À partir de 200kg



Autres batteries > à 100kg /u



Palette sanglée ou caisses bois

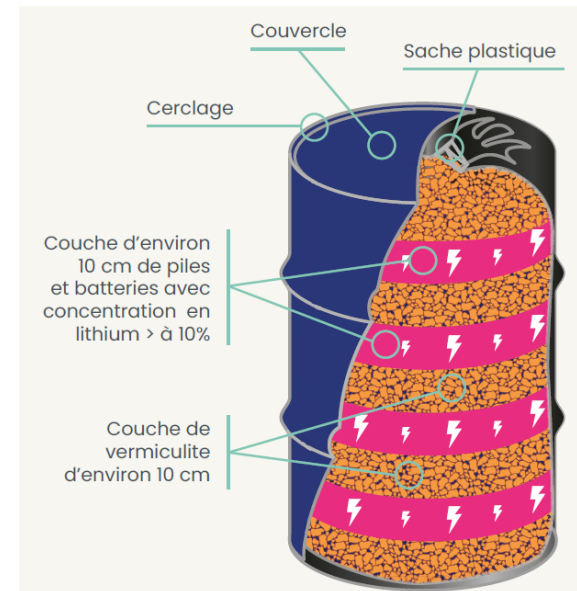
Contactez Batribox pour un enlèvement **dès 100kg de stock.**

Après votre 1^{er} enlèvement des **contenants vides** seront fournis en **rotation** pour continuer la collecte

Sécuriser la collecte

- Contenants homologués **ADR**
- **Contenant P911** pour les batteries critiques
- **Utilisation de vermiculite** : isolant ignifugé disposé par couches successive de 10cm
- **Transport en véhicule ADR** avec **chauffeur formé ADR**

Garantie de la sécurité sur toute la chaine de valeur :
ICPE, procédure lithium, audits prestataires



Fiche d'évaluation & d'identification

→ Identifier la batterie

→ Définir sa criticité

→ Adapter la prise en charge Batribox



L'eco-organisme de toutes les batteries

FICHE D'ÉVALUATION & D'IDENTIFICATION*
BATTERIES VE ET INDUSTRIELLES (+25KG)
Document opérationnel - Classification ADR & sécurité

INFORMATIONS GÉNÉRALES	
ÉVALUATEUR	VÉHICULE
Nom évaluateur :	Modèle de voiture :
Société :	Plaque d'immatriculation :
Date de l'évaluation :	Kilométrage :
Téléphone :	Date immatriculation :
Email :	

INFORMATIONS BATTERIE	
TYPE BATTERIE N°1	TYPE BATTERIE N°2
Chimie :	Chimie :
Numéro série :	Numéro série :
Pack batterie/module :	Pack batterie/module :
Poids total :	Poids total :
Dimensions :	Dimensions :
Nombre de batterie :	Nombre de batterie :

ÉTAT VERT
Risque faible

Critères: Batterie intacte ; sans fuite, couleur anormale, déformation et/ou historique d'incident thermique
Cocher si applicable : ☐ non endommagée ☐ aucun dysfonctionnement apparent
☐ aucune égratignure/bosse ☐ emballage standard ADR P909

ÉTAT JAUNE
Risque modéré

Critères: Batterie défectueuse mais stable : égratignures, petites bosses, odeur légère, corrosion superficielle, absence de dégazage persistant, stabilité confirmée après observation/leur anormale, déformation et/ou historique d'incident thermique
Cocher si applicable : ☐ égratignures/petites bosses ☐ odeur légère
☐ boîtier légèrement déformé ☐ emballage ADR conforme P908

ÉTAT ROUGE
Risque élevé

Critères: Batterie critique/dangereuse : fumée, couleur persistante, fuite active, boîtier ouvert / cellules visibles, gonflement important, accidentée, historique d'emballage hermétique
Cocher si applicable : ☐ fumée ☐ batterie accidentée
☐ couleur anormale ☐ emballage ADR conforme P903

Merci de fournir également les documents suivants :

→ Photo de la batterie - "à nue", - dans son emballage, - de la plaque signalétique (numéro de série).	→ Fiche de données sécurité (FDS) → Rapport UN38.3 (si disponible)
---	---

*Les informations renseignées dans cette fiche sont essentielles pour organiser une collecte sécurisée et conforme à la réglementation. En tant que producteur ou détenteur du déchet, vous êtes responsable de l'exactitude des données transmises.



DEVENIR
ADHÉRENT
OU POINT DE COLLECTE

Contrat d'adhésion



Objectif du contrat :

- **Le contrat permet** à un producteur ou une place de marché **de se mettre en conformité avec la réglementation REP** (Responsabilité Élargie du Producteur) pour les **batteries, en transférant ses obligations à BATRIBOX**, éco-organisme agréé **sur les 5 catégories de batteries**. Etendu à l'ensemble des batteries mises sur le marché



Transfert de responsabilité :

- L'adhérent délègue à BATRIBOX la prise en charge de ses obligations REP :



- Collecte
- Traitement
- Réemploi



- Transmission de données réglementaires à l'ADEME (déclarations, Plans de Prévention et d'éco-conception...)
- Obtention automatique de l'IDU (Identifiant Unique)
- Sensibilisation aux gestes de Tri

Comment adhérer ?

1 Formulaire d'inscription

Informations générales

SIRET *

Raison sociale * Nom commercial

Forme juridique *

Code NAF/APE *

Secteur d'activité *

Numéro de TVA Intracommunautaire *

Chiffre d'affaires *

[Lien vers formulaire](#)

2 Signature électronique du contrat



CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADHÉSION

Ces Conditions particulières d'adhésion complètent les Conditions générales d'adhésion. Les définitions figurant aux Conditions générales d'adhésion s'appliquent aux présentes.

ARTICLE 1 - QUALITÉ DU COCONTRACTANT : ADHÉRENT

- ☐ Le Cocontractant est l'adhérent qui agit en son nom et pour son compte
- ☐ Le Cocontractant est également une place de marché visée à l'article L541-10-9 du Code de l'environnement

ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DU COCONTRACTANT

- Dénomination sociale : TEST
- Forme juridique de la société : SAS
- Adresse du siège social : 20, rue Saint-Georges Code postal : 75009 Commune : PARIS
- Pays d'établissement : Allemagne
- Numéro de TVA intracommunautaire : DE0123456789
- RCS :
- Numéro SIREN :
- Numéro SIRET du siège social :
- Code APE :
- Numéro national d'enregistrement/d'immatriculation : DE IMMAT 0102030405

ARTICLE 3 - IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE SIGNATAIRE

Nom : Validation
Prénom : Test
Fonction : FonctionSignataire

- ☐ Dûment habilité(e) à l'effet de conclure le Contrat du fait des statuts du Contractant

3 Déclaration sur notre extranet



Ordon de déclaration

Indication : Les champs en blanc doivent être renseignés, les champs en violet sont remplis automatiquement. Veuillez enregistrer les lignes complètes afin de ne pas perdre votre saisie.

Quantité totale	Poids total (en kg)	Contribution totale HT (en €)
0	0 kg	0,00 €

Code d'auto-participation	Type d'équipement	Technologie	Caractéristique	Critère d'auto-maturation	Quantité	Poids total (en kg)	Statut producteur	Intégration dans un équipement
B01A0101B	[PMP] Accumulateur	[PMP] Lithium-ion (rechargeable)	[PMP] Poids <= 5 kg	[PMP] avec cobalt	0	0		
B01A0101C	[PMP] Accumulateur	[PMP] Lithium-ion (rechargeable)	[PMP] Poids <= 5 kg	[PMP] sans cobalt	0	0		
B01A0202A	[PMP] Accumulateur	[PMP] Nickel Métal Hydruure (Ni-MH)	[PMP] Format bâton < 30 g	[PMP] Sans cobalt	0	0		
B01A0203A	[PMP] Accumulateur	[PMP] Nickel Métal Hydruure (Ni-MH)	[PMP] 30 g < Poids <= 5 kg	[PMP] Sans cobalt	0	0		
B01A0501A	[PMP] Accumulateur	[PMP] Sodium-ion (rechargeable)	[PMP] Poids <= 5 kg	[PMP] Sans cobalt	0	0		
B01B0101A	[PMP] Pile bouton	[PMP] Lithium-ion (rechargeable)	[PMP] Poids <= 5 kg	[PMP] Sans cobalt	0	0		

Contrat de collecte



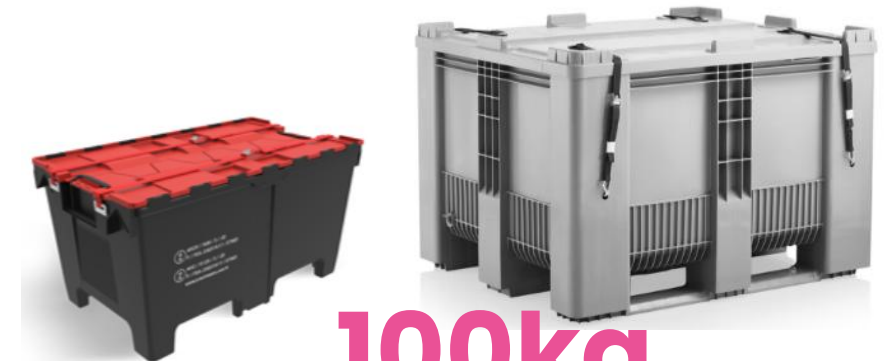
Objectif du contrat :

- **Le contrat permet** à un détenteur de batterie d'autoriser Batribox à récupérer gratuitement les batteries en fin de vie qu'il souhaite faire recycler. Ce contrat est indépendant du contrat d'adhésion. Un point de collecte n'est pas nécessairement adhérent metteurs sur le marché.



Service proposé :

- Le point de collecte bénéficie de :
 - matériel de collecte adapté livré sous 15j
 - Conditionnement réalisé par le point de collecte
 - Enlèvement réalisé par le prestataire Batribox→ Un service 100% gratuit financé par les éco-contributions.



100kg

**Poids minimal pour demander un
Enlèvement de batteries industrielles**



battribox

Rechargeons l'avenir